



Dossier de Presse
L'INTERPROFESSION
NATIONALE FRANCE BOIS
FORÊT VOUS ACCUEILLE

SUR LE STAND J82
AUTOUR DU THÈME
« LA FORÊT ET LE BOIS,
NOS ATOUTS POUR DES
TERRITOIRES DURABLES »

Présence au  **salon
des maires**
et des collectivités locales
Les 19, 20, 21 novembre à Paris - Porte de Versailles





Edito de Michel Druilhe

Président de France Bois Forêt

Sommaire

- 1 Edito de Michel Druilhe, Président de l'interprofession nationale France Bois Forêt
- 2 La filière forêt-bois française au Salon des Maires : ses espaces et ses partenaires
- 3 Paroles d'élus
- 4 Prochaines actualités France Bois Forêt
- 5 Contacts Presse

France Bois Forêt est l'interprofession nationale de la filière forêt-bois française créée en 2004 à l'initiative des professionnels de la filière et sous l'égide du ministère de l'Agriculture en charge des Forêts. Elle réunit 23 organisations professionnelles depuis la sylviculture et la production forestière à l'exploitation forestière et la transformation du bois.

Son objectif est de promouvoir la forêt française, sa gestion durable, son reboisement et le bois français dans tous ses usages : construction, rénovation, isolation, aménagement intérieur et extérieur, ameublement, emballages, bois énergie.

Les forêts jouent un rôle primordial dans l'adaptation au changement climatique, captant et stockant chaque année 70 millions de tonnes de CO2 soit l'équivalent de 20% des émissions du pays. Elles remplissent en outre d'autres rôles essentiels : amélioration de la qualité de l'air et de l'eau, limitation de l'érosion des sols, régulation du cycle des eaux de pluie, réservoir de biodiversité... En vieillissant, celles-ci se fragilisent, devenant sujettes aux maladies et aux intempéries. La récolte de bois, gérée de façon durable, s'avère donc indispensable, permettant à la forêt de se renouveler et de conserver ses propriétés environnementales, économiques et sociales.

Depuis des siècles, la gestion durable de notre patrimoine forestier lui permet d'assurer de nombreux services écosystémiques et de produire du bois qui sera utilisé en tant que bois d'œuvre, bois industrie ou comme source d'énergie. Le bois-énergie, co-produit issu des forêts (bois de taillis, petits bois, rémanents), fait partie intégrante des usages du bois et de la bonne gestion de nos forêts. Cette énergie, première énergie renouvelable de France, est stratégique pour les territoires. Ainsi, la filière forêt-bois crée de la valeur et des emplois nécessitant transmission, excellence et exigence. Elle contribue au développement économique territorial, générant près de 400 000 emplois.

Omniprésent dans notre vie quotidienne, le matériau bois s'est fait une place de choix dans nos paysages urbains comme ruraux. Il possède des vertus techniques, mécaniques, environnementales et architecturales indéniables : il fixe le CO2, absorbe l'humidité, est renouvelable, durable, économique, biodégradable. C'est le matériau recyclable par excellence et la principale solution pour des constructions respectueuses de l'environnement

La filière forêt-bois française au Salon des Maires son espace et ses partenaires

L'ESPACE FRANCE BOIS FORÊT : LA FORÊT ET LE BOIS, NOS ATOUITS POUR DES TERRITOIRES DURABLES

PAVILLON 3 - J 82

Un stand de 105 m², entièrement composé de Douglas récolté et transformé en France, accueillera les visiteurs pour une immersion au cœur du bois à la fois spectaculaire, unique et inédite.

Les visiteurs pourront y découvrir deux fermes de la charpente de Notre-Dame de Paris à échelle 0.75, le tout en chêne récolté et transformé en France. Ces reproductions mesureront 10.5m de long sur 7.5m de haut.

Une maquette en noyer de la flèche de Notre-Dame de Paris à échelle 1/10ème sera également exposée et saura émerveiller les amateurs de belles constructions durables comme les amoureux de notre patrimoine historique.



Ce stand événementiel sera ensuite réutilisé pour le Salon de l'Agriculture et le Forum Bois Construction.

Des experts de la filière bois-forêt française seront présents sur le stand pour aborder les thématiques suivantes :

- Le bois français au service du patrimoine,
- La formation, les métiers et l'innovation,
- Le bois énergie,
- La gestion durable

Le bois énergie, première énergie renouvelable de France est un levier de :

- valorisation du patrimoine forestier, des co-produits de la filière-bois et des ressources locales,
- d'activité économique locale,
- d'autonomie énergétique et de lutte contre le changement climatique.
- de protection de la qualité de l'air.



CHIFFRES CLÉS DU BOIS ÉNERGIE

- **Première énergie renouvelable en France**
Le Bois énergie représente 42,3 % de la production d'énergie renouvelable en France
- **Les besoins énergétiques en France : 28% électricité, 30% transport, 42% chaleur**
Et 80% de la chaleur provient de sources non renouvelables
- **Le bois-énergie en France, contribue à éviter** l'importation de l'équivalent de 41 super tankers de 300 000 tonnes d'énergie fossile par an
- **La superficie forestière de la France a doublé en 170 ans, elle représente 1/3 du territoire**
Chaque année seulement 50% de l'accroissement forestier est prélevé
- **Le bois-énergie génère 3 à 4 fois plus d'emplois en France que les énergies fossiles**
Soit 440.000 pour la filière bois soit 40.000 pour le bois énergie. 1.000 tonnes de bois déchiqueté = 1 emploi

EFF - EXPERTS FORESTIERS DE FRANCE

L'expert forestier :

- Assure la gestion indépendante de patrimoines forestiers
- Conduit des expertises, des audits et des évaluations
- Réalise des études sur la filière et les politiques forestières
- Est mandaté en France et à l'étranger
- Indépendance garantie pour une parfaite protection du consommateur
- Professionnalisme assuré par des obligations de formation
- Responsabilité couverte par des assurances spécifiques

Le CNEFAF est administré par un comité qui dresse annuellement la liste des experts forestiers et est chargé de faire respecter les devoirs professionnels des intéressés dont : Afin d'offrir au consommateur des prestations de qualité et éviter des situations de conflits d'intérêt, les titulaires d'Expert Forestier et d'Expert Foncier et Agricole sont protégés. A cet effet, le législateur a créé le CNEFAF : Conseil National de l'Expertise Foncière Agricole et Forestière (Code Rural Art. L. 171-1). L'adhésion au CNEFAF est obligatoire pour tous les Experts Forestiers.

LE COMITÉ INTERPROFESSIONNEL BOIS-ÉNERGIE (CIBE)

Sur le stand de France Bois Forêt

Les collectivités locales ont un rôle très important à jouer en matière de transition énergétique, que ce soit dans le choix de leurs équipements ou dans l'accompagnement des projets de leurs administrés. Développement des énergies renouvelables et maintien du pouvoir d'achat sont les facteurs clés de succès dans cette transformation.

Énergie locale, génératrice d'emplois, valorisant les territoires, le bois-énergie, première énergie renouvelable de France, est une ressource stratégique pour une gestion durable des territoires. En installant dans une commune les équipements liés au développement d'un projet bois-énergie et en facilitant l'accès à l'énergie bois, les décideurs, comme les particuliers, participent à la transition énergétique.

La construction d'un projet bois-énergie, que ce soit une chaufferie ou un réseau de chaleur, implique pour la collectivité de se poser les bonnes questions. Les professionnels du Comité interprofessionnel Bois-énergie (CIBE) coordonnent les acteurs du chauffage collectif et industriel au bois et accompagnent les collectivités dans un tel projet.

Ces experts, d'AMORCE, de la FEDENE, de FBF, de la FNCCR, de PROPELLET, du SER et du CIBE, seront présents durant les trois jours sur le stand de France Bois Forêt.

LES COMPAGNONS DU DEVOIR

Sur le stand de France Bois Forêt

Suite à l'émotion suscitée par l'incendie de Notre-Dame de Paris, les Compagnons du Devoir ont lancé un projet pédagogique en deux temps pour les apprentis et les itinérants du Tour de France avec le soutien de France Bois Forêt :

- Construire une partie de la charpente de la cathédrale à échelle 0.75
- Construire une maquette à échelle 1/10ème de toute la charpente.

Les Compagnons du Devoir réaliseront directement sur le stand de France Bois Forêt ce projet inédit, offrant une démonstration exceptionnelle de leur savoir-faire et maîtrise du bois.

La réalisation de ces ouvrages nécessite près de 15 mètres cubes de bois, fournis par l'entreprise Du cerf.

Entre tradition et modernité, ce projet permettra aux jeunes charpentiers de se mettre en situation professionnelle réelle : maîtrise des techniques d'assemblage complexe (propres aux monuments historiques) et utilisation de logiciels 3D pour la conception des plans à partir des relevés architecturaux, comme cela se pratique aujourd'hui dans les entreprises.

LA FÉDÉRATION NATIONALE DES COMMUNES FORESTIÈRES (FNCOFOR)

PAVILLON 3 - G 56

Les élus et équipes des Communes forestières accueilleront durant les trois jours du Salon les visiteurs et proposeront aux élus de toutes les régions de France de signer l'Appel pour la sauvegarde des forêts françaises.

Dans le cadre du Congrès des Maires, le président Jarlier interviendra lors d'un débat mercredi 20 novembre, de 14h30 à 17h30, sur la transition écologique au service des projets de territoire. L'occasion de partager la vision et l'expertise des Communes forestières sur ce sujet.

Le stand de la FNCOFOR est conçu en bois français exclusivement. Chêne, pin, peuplier, châtaigner et hêtre y mêlent leurs essences.



Paroles d'élus

Plusieurs collectivités témoignent de l'avantage du bois-énergie



* Ce témoignage est extrait de vidéos qui font partie d'une campagne réalisée par Via Séva - en partenariat avec Amorce - dans le cadre d'un plan européen « We Are All Connected » proposé par Euroheat & Power.

** Ce témoignage est extrait de vidéos réalisées lors de la Journée du Bois Énergie - CIBE 2019

*** Ce témoignage est extrait du M00C « chauffage au granulé de bois » de Propellet

• **Jean-Yves Richard**
Maire adjoint de la commune de Marçon (1000 habitants) *
« Nous sommes passés au granulés bois à 100% avec deux chaudières qui fonctionnent en cascade, ne rejettent aucune émission de gaz à effet de serre et alimentent tous les bâtiments communaux. Par rapport aux années précédentes durant lesquelles nous utilisions du fioul, nous réalisons une économie de l'ordre de 4 000 euros par an. »

• **Claude Bastian**
Responsable approvisionnement biomasse chez Dalkia Ile de France - Commune de Cesson/la Roselière (10000 habitants) ***
« Le chauffage au granulé bois est idéal pour un ensemble collectif de type logement, bureau, hôtel de moins de 500 kW situé en zone urbaine ou péri-urbaine »

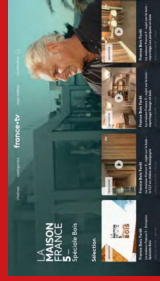
• **Paul Thébaut**
Conseiller Municipal de Chalon-sur-Saône (45 000 habitants)
« Le développement du bois-énergie s'inscrit dans une démarche plus globale de préservation de l'environnement et des ressources énergétiques. Le volume de bois-énergie consommé par le réseau de Chalon-sur-Saône représente 28 emplois locaux »

• **Serge Bordenave**
Directeur général des Services, Syndicat d'énergie des Pyrénées Atlantiques**
« La transition énergétique est une problématique territoriale. Lorsqu'on examine le sujet, nous constatons que nous disposons de solutions à côté de nous, notamment le bois énergie »

Prochaines actualités de France Bois Forêt

Liens utiles

Dans le cadre de la campagne de communication « Pour moi c'est le bois », on retrouvera la filière forêt-bois française au cœur de deux programmes phares du groupe France Télévisions, *La Maison France 5* et *Silence ça pousse !*

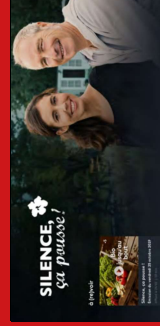


France Bois Forêt
dans *La Maison*
France 5

Une chaîne dédiée à l'émission *La Maison France 5* spéciale bois est en ligne : <https://www.france.tv/vie-quotidienne/deco-maison/france-bois-foret/>. On y trouve une présentation de France Bois Forêt, une série de reportages thématiques ainsi qu'une Émission Spéciale Bois.

Ce partenariat avec le groupe France Télévisions est le moyen par excellence pour sensibiliser le grand public aux enjeux de la filière en matière de :

- Promotion de la forêt et du bois.
 - Protection de l'essor de l'emploi, notamment à l'échelle locale,
 - Découverte des métiers en lien avec le bois,
 - Développement des usages et applications du matériau bois, grâce entre autres à l'innovation
- <https://franceboisforet.fr/2019/05/22/le-bois-se-fait-une-place-de-choix-dans-la-maison-france-5/>



France Bois Forêt à
l'honneur sur
Silence ça pousse !

En partenariat avec France TV, une série de portraits de femmes passionnées par les métiers de la forêt et du bois a été réalisée. Elles sont sylvicultrices, chargées des travaux de sylviculture, responsables d'unités de techniciens, conductrices d'engins forestiers, chargées de production ou directrices de scierie... Elles ont en commun leur passion pour la forêt et le bois français et nous parlent de leurs vocations.

<https://franceboisforet.fr/2019/03/25/silence-ca-pousse-decouvrez-les-portraits-de-femmes-passionnees-par-les-arbres/>

Ces femmes sont nos ambassadrices pour sensibiliser le grand public aux enjeux de la filière en matière de :

- Promotion de la forêt et du bois,
- Gestion durable des régions forestières françaises,
- Pérennisation du patrimoine forestier,

Leurs six portraits sont en replay sur le site : <https://www.france.tv/france-5/silence-ca-pousse/>, d'autres sont actuellement en cours de tournage.



France Bois Forêt partenaire
de l'Équerre d'argent

L'Équerre d'argent est un prix décerné chaque année par un jury composé d'architectes, de critiques d'architecture et de promoteurs, à une équipe composée du maître d'ouvrage et du maître d'œuvre ayant contribué à la construction d'un bâtiment sur le sol français dans l'année.

« *L'Équerre d'argent, équivalent du Goncourt en architecture* » (Le Monde, 27/11/2018).

La 37ème édition aura lieu le 25 novembre 2019 à Paris. France Bois Forêt est partenaire Platine de ce grand prix d'architecture.



Contacts Presse

Sarah Laroussi - sarah.laroussi@cndb.org
Tél : 06 78 06 66 59

Dominique de La Rochette - dominique.delarochette@communesforestieres.org
Tél : 01 45 67 61 20